

Dossier N° : 7073754
Démarche : Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2022/2023
Organisme : Cnav
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : vendredi 14 janvier 2022 12h14
En instruction le : samedi 15 janvier 2022 00h54

Identité du demandeur

Email : sleboeuf@eaubonne.fr
SIRET : 21950203600011
SIRET du siège social : 21950203600011
Dénomination : MAIRIE
Forme juridique : Commune et commune nouvelle
Libellé NAF : Administration publique générale
Code NAF : 8411Z
Date de création : 1 janvier 1980
Effectif (ISPF) : 500 à 999 salariés
Code effectif : 41
Numéro de TVA intracommunautaire : FR86219502036
Adresse : COMMUNE DE EAUBONNE
MAIRIE
1 RUE D ENGHIEN
95601 EAUBONNE CEDEX
FRANCE

Formulaire

Appel à candidature Centres sociaux 2022/2023

L'Assurance retraite Ile-de-France soutient les centres sociaux sur les missions suivantes :

- La fonction d'accueil global des seniors et l'ingénierie du développement du projet sénior ;
- La mise en place d'ateliers « clefs en main » sur les thématiques de la prévention de la perte d'autonomie et le maintien du lien social ;
- La mise en place d'ateliers « co-construits » favorisant l'engagement citoyen des retraités ;
- Le déploiement d'actions innovantes.

Dans ce cadre vous trouverez ci-après l'appel à candidatures annuel visant à recenser les projets seniors des centres sociaux. Celui-ci est ouvert du 18 octobre 2021 au 14 janvier 2022.

Pour connaître les critères d'éligibilité des dossiers et les modalités pratiques du soutien consultez « le guide de la démarche ».

La structure

Nom de la structure

Centre Socio-Culturel "Espace Jeunesse et Familles"

Siret de la structure

SIRET : 21950203600011

SIRET du siège social : 21950203600011

Dénomination : MAIRIE

Forme juridique : Commune et commune nouvelle

Libellé NAF : Administration publique générale

Code NAF : 8411Z

Date de création : 1 janvier 1980

Effectif (ISPF) : 500 à 999 salariés

Code effectif : 41

Numéro de TVA intracommunautaire : FR86219502036

Adresse : COMMUNE DE EAUBONNE
MAIRIE
1 RUE D ENGHEN
95601 EAUBONNE CEDEX
FRANCE

Adresse de la structure (voie)

18 rue de Soisy

Complément adresse

.

Code postal et ville

95600 Eaubonne

Téléphone de la structure

01 34 27 57 57

Courriel de la structure

ejf@eaubonne.fr

Nom et prénom du responsable juridique de la structure

BEAULANDE Marie-José (Maire)

Son courriel

ejf@eaubonne.fr

Son téléphone

01 34 27 57 57

Identification de la personne chargée du présent dossier**Nom et prénom du chargé de projet**

LEBOEUF Steeve

Son courriel

sleboeuf@eaubonne.fr

Son téléphone

01 34 27 66 67

Nature de la structure**Statut de la structure**

Public

Dispose-t-elle d'une autorisation ou d'un agrément administratif ?

Oui

Axe du projet social

Axe 1 - Animer le territoire. Axe 2 - Développer la citoyenneté et le bénévolat. Axe 3 - Développer le sport, les loisirs et la culture. Axe 4 - Faciliter l'accès au numérique

Quel est votre territoire d'action (zone géographique) ?

L'ensemble des quartiers de la ville d'Eaubonne

Le projet**Titre du projet**

AG'IR

Principaux objectifs du projet pour les retraités en Ile-de-France

- Contribuer au bien-être du public sénior.
- Développer la capacité des habitants à être acteurs de la vie locale.
- Rendre le sport, les loisirs et la culture accessible à tous
- Lutter contre la fracture numérique
- Accompagner le public sénior face à la généralisation du numérique dans la vie quotidienne

Description du projet

Dans le cadre des envies et des besoins du public sénior et au vu des différents diagnostics réalisés. Il y a un souhait de développer des actions pour le public sénior et de les accompagner dans leur retraite.

Les projets auront comme thématiques:

- La culture:

Proposer un projet théâtre avec une association de la ville (Fond de scène) avec une restitution.

Monter un séjour culturel

Proposer des sorties culturelles

- Le bien-être: Développer la participation des séniors dans les activités, café des séniors, sophrologie, yoga, hypnose, ateliers de danse et sportif adapté, soins.

Par le biais de ces activités, nous souhaitons développer le partage, l'estime de soi et développer les capacités de concentration et de mémorisation.

Dans le cadre du PRIF, atelier prévention santé.

Mise en place d'ateliers de cuisine et de nutrition.

- L'accompagnement collectif autour du numérique: Aide dans les dossiers retraites, aide et accompagner dans les démarches administratives, utilisation des outils numériques (smartphone, tablette, PC).

Nous allons permettre aux séniors du Centre Socio-Culturel de participer et d'animer un stand lors de la journée départementale afin qu'ils puissent rencontrer d'autres séniors, découvrir de nouvelles activités, et créer de nouvelles de actions.

Les actions culturelles et de bien-être sont et seront co-construites avec le public, elles sont également liées.

En quoi ce projet vient-il en complémentarité d'une offre existante sur le territoire ?

Nous permettons à ce public d'être acteur de leur projet, en s'investissant dans la mise en place des différents projets, de faire partager leurs connaissances et leurs savoir-faire.

Nous proposons également des actions intergénérationnelles.

Concernant la partie numérique, nous sommes les seuls à proposer des ateliers avec leur propre matériel et à les accompagner pour les rendre autonome.

L'offre du Centre Socio-Culturel est complémentaire à celle du CCAS, pour ne pas proposer de doublon et pour pouvoir travailler sur des projets communs comme la semaine bleue, octobre rose...

Est-ce votre première demande de financement auprès de la CNAV ?

Non

Si votre projet n'est pas une première demande à l'Assurance retraite IDF, indiquer les aspects novateurs que vous développerez en 2022/2022 (Élargissement du public, nouveaux territoires couverts, évolution des actions etc.) et la plus-value qu'apportera un financement

La grande nouveauté est de proposer tout un projet autour de la culture (ateliers théâtre, restitution face à un public, sorties culturelles et séjour).

C'est une volonté de ce public de pouvoir faire du théâtre et de pouvoir visiter les régions de France.

L'offre numérique est en évolution et nous travaillons avec le CCAS et les associations de la ville autour de la fracture numérique. Avec la crise sanitaire, nous n'avons pas pu proposer l'action "EPN mobile". L'objectif est d'aller vers les seniors isolés et de développer l'engagement citoyen des seniors pour proposer ce service et faire connaître l'EPN au plus grand nombre.

Pour la partie bien-être, nous proposons une continuité avec une nouveauté autour de l'alimentation.

La plus value de ce financement est de pouvoir proposer ces services au public senior et de continuer à faire évoluer les projets.

Evaluation des partenaires, des besoins, et des publics concernés par le projet

Analyse des partenaires du projet

CPAM , Conseil départemental

Analyse des besoins du public et du territoire : année du diagnostic territorial partagé (AAAA)

Diagnostic du projet social: 2020-2021

Analyse des besoins sociaux: 2021

Quels sont les éléments de diagnostic qui vous conduisent à développer ce projet aujourd'hui ?

Le nombre de seniors est en constante évolution sur le territoire d'Eaubonne (au cours des 10 prochaines années, la population âgée de plus de 60 ans va progresser d'environ 700 personnes).

Actuellement, il y a 3640 personnes âgées de 60 à 74 ans, 1320 personnes âgées de 75 à 84 ans et 990 personnes âgées de 85 ans et plus.

Après le premier confinement, ce public a ressenti le besoin de se retrouver et de co-construire des actions communes.

Ils sont également prêts à être bénévoles. Ils s'investissent dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et animent des ateliers.

L'accès au numérique et l'accompagnement vers la numérisation des démarches administratives est un élément important du diagnostic

Analyse des publics concernés : ce projet touche-t-il un nouveau public pour votre structure ?

Oui

Quel sera votre/vos public.s cible.s

+ de 60 ans/Retraités Gir 5-6, Jeunes retraités, Autre

Au total, quel est le nombre de bénéficiaires différents que vous estimez pouvoir toucher par ce projet la première année ?

150

“ Pour la seconde année ?

200

La mise en oeuvre du projet

Comment envisagez-vous la mobilisation et le repérage des personnes bénéficiaires des actions du projet ?

Distribution de la nouvelle plaquette du Centre Socio-culturel auprès des partenaires. Communication via des tracts, articles dans le magazine de la ville, le site internet de la ville, le Facebook de la structure.

Rencontre auprès des usagers (actions du CCAS, événements de la ville, marché, EHPAD, par le biais des partenaires...).

Communication entre pair

Démarche participative et citoyenne du projet : ce projet est-il co-construit avec les seniors fréquentant le centre ?

Oui

Ce projet sera-t-il animé en partie par des seniors fréquentant le centre ?

Oui

Décrivez la démarche contribuant au parcours des seniors au sein de votre structure (méthode, outils, complémentarité des actions ...)

Actuellement tous les mercredis, au sein du Centre Socio-culturel, nous proposons une activité spécifique au public sénior. De plus, tous les vendredis matins, nous proposons un temps d'échanges et d'information à ce public. Les agents du Centre Socio-Culturel et du CCAS profitent de ces moments pour échanger avec les seniors.

C'est durant ces 2 temps de rencontre que nous expliquons ce que est proposé au sein de la structure et au niveau local. C'est durant ces échanges que nous arrivons à les impliquer sur des actions en tant que bénévoles (CLAS, Repair café, "Un été à Eaubonne", etc).

L'implication est dans les 2 sens :

- Un sénior souhaite s'impliquer en tant que bénévole, nous lui faisons découvrir l'offre de la structure.

- Un sénior est adhérent au CSC, nous lui permettons de s'impliquer dans la vie de la structure (animation entre pairs, animation intergénérationnelle, bénévole éco citoyen...).

Depuis maintenant un an, nous avons un agent dédié à ce public, ce qui permet de coconstruire les projets avec eux.

Moyens affectés au projet

Le projet sera suivi par un référent sénior ?

Oui

Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs d'action sociale de la CNAV Ile-de-France et du PRIF (information sur le bien- vieillir, accompagnement des plus fragiles, ect.) ?

Les liens sont déjà en place avec le PRIF, le CCAS et le Centre Socio Culturel.

Le partenariat va se poursuivre dès le premier trimestre 2022.

L'information passe par des plaquettes mises à la disposition des séniors à l'accueil de l'EJF, par le CCAS avec une base de données importantes et par les actions de l'EPN.

le budget de votre projet et les financements sollicités

Le budget

Le budget doit présenter l'intégralité du projet en tenant compte des financeurs autres que L'Assurance retraite Ile-de-France et la Conférence des Financeurs. Les dépenses d'investissement doivent obligatoirement être justifiées par des devis. Le modèle présenté est donné à titre indicatif et est non exhaustif. En cas d'attribution de subvention, il sera demandé à la structure de présenter ce même budget, réalisé, à la fin du projet.

L'Assurance retraite Ile-de-France attribue des subventions pour 2 années, à hauteur maximale de 50 % du budget total du projet et à condition d'entrer dans le cadre du dialogue de gestion organisé entre L'assurance retraite Ile-de-France et les Fédérations départementales des Centres Sociaux.

La Conférence des Financeurs attribue des subventions par année civile pour 1 ou 2 ans. L'accord de la Conférence des financeurs pour une année donnée ne vaut pas un accord systématique les années suivantes. Toutes les actions sont discutées et votées chaque année par la Conférence des financeurs, sur la base de critères objectifs, susceptibles d'évoluer tous les ans dans un souci de réponse adaptée aux besoins des populations. Pour connaître les modalités de soutien de la conférence des financeurs sur votre Département et remplir correctement la fiche budget, référez-vous à l'annexe 1 du règlement.

Précisez au sein du budget global de votre projet, le total des dépenses de fonctionnement et le total des dépenses d'investissement demandées à l'Assurance retraite Ile-de-France.

15000

Quel est le budget annuel du centre (2022) ?

902711

Pièces justificatives

Déclaration

Je soussigné.e

Oui

Nom et prénom

LEBOEUF Steeve

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.

Date

11 janvier 2022

Information Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente procédure d'appel à projets (Nom, prénom de la personne en charge du dossier pour l'association, courriel, téléphone, fonction) font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité(s) :

- L'instruction des dossiers soumis via le télé-service,
- La notification des décisions de refus ou d'attribution de subvention
- Le paiement des subventions.

Ces données sont destinées aux services ou organismes suivants :

- en interne : les instructeurs de la Direction de l'Action Sociale Ile-de-France de la Cnav ;
- en externe : la Conférence des financeurs, la CAF, la Fédération du département, la CRAMIF, la MSA.

Avis

Avis de fdcsx95@wanadoo.fr

En attente de réponse

Avis de josephine.rivet@cafcergy.cnafmail.fr

En attente de réponse

Messagerie

laurene.pottier, lundi 10 janvier 2022 12h01

Bonjour à toutes et tous,

Nous sommes maintenant dans la dernière ligne droite du dépôt de l'appel à candidature. Vous avez jusqu'à vendredi 14 janvier pour valider vos dossiers. N'oubliez pas de cliquer sur "déposer mon dossier"!

Vous pouvez également donner les droits de modifications à votre fédération en les autorisant à modifier votre dossier (page d'accueil de votre dossier - en haut à droite de votre écran : entrer l'adresse mail de la FD et valider).

Bonne journée à tous, l'équipe DASIF.

Email automatique, vendredi 14 janvier 2022 12h14

[Votre dossier n°7073754 a bien été déposé (Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2022/2023)] Bonjour, Votre dossier n° 7073754 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications. Bonne journée, Cnav - Direction de l'Action Sociale Ile-de-France